

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
3 octobre 2005
Français
Original: anglais

**Assemblée générale
Soixantième session**

Points 12, 52, 106, 107, 108 et 110 de l'ordre du jour

Prévention des conflits armés

Développement durable

Prévention du crime et justice pénale

Contrôle international des drogues

Mesures visant à éliminer le terrorisme international

**Rapport du Secrétaire général sur l'activité
de l'Organisation**

**Conseil de sécurité
Soixantième année**

**Lettre datée du 29 septembre 2005, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la République de Moldova
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En ma qualité de Représentant permanent du pays qui assure la présidence du groupe GUUAM, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué publié à l'issue de la dixième réunion du Conseil des ministres des affaires étrangères des pays du GUUAM (voir annexe I) et celui de la Déclaration commune GUUAM-États-Unis d'Amérique, publiée à l'issue de la sixième Réunion ministérielle GUUAM-États-Unis d'Amérique (voir annexe II), qui ont toutes deux eu lieu à New York le 16 septembre 2005.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et ses annexes comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 12, 52, 106, 107, 108 et 110 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Vsevolode **Grigore**



**Annexe I à la lettre datée du 29 septembre 2005 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la République de Moldova auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Communiqué publié à l'issue de la dixième réunion
du Conseil des ministres des affaires étrangères
des pays du GUUAM**

New York, 16 septembre 2005

Le 16 septembre 2005, la dixième réunion du Conseil des ministres des affaires étrangères des pays du GUUAM a eu lieu à New York (États-Unis d'Amérique), en marge de la soixantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Les représentants de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie, de la République de Moldova et de l'Ukraine ont pris part à la réunion. Les participants ont tenu ensuite, le même jour, une réunion avec la délégation des États-Unis d'Amérique.

Le Conseil a examiné les décisions prises au Sommet des chefs d'État des pays du GUUAM, tenu le 22 avril 2005 à Chisinau, et noté avec satisfaction les progrès de la mise en œuvre de la Déclaration de Chisinau « Au nom de la démocratie, de la stabilité et du développement ».

Le Conseil a examiné également les décisions prises à sa neuvième Réunion, tenue à Chisinau le 21 avril 2005. Il a été convenu que la transformation du GUUAM en organisation internationale, dotée d'un secrétariat permanent à créer sur la base du Bureau d'information du GUUAM à Kiev, et la mise en place d'une institution partenaire étaient de la plus haute importance pour la réalisation des buts énoncés dans la Déclaration de Chisinau.

Les ministres ont accueilli favorablement les résultats des deuxième et troisième réunions de l'Assemblée parlementaire du GUUAM, tenues respectivement le 28 mai 2005 à Yalta, et le 8 septembre 2005 à New York. Ils se sont dits convaincus de voir l'Assemblée parlementaire du GUUAM devenir un instrument efficace de diplomatie parlementaire aux échelons régional et européen, le but étant de contribuer à créer un espace commun pour renforcer la démocratie, accroître la sécurité et resserrer la coopération économique, scientifique, culturelle et autre dans la région du GUUAM. Les ministres se sont félicités par ailleurs de l'organisation des réunions des comités spécialisés de l'Assemblée parlementaire du GUUAM, qui doivent avoir lieu le 27 septembre 2005 à Chisinau.

Examinant la réalisation du programme de travail du GUUAM pour 2005, le Conseil a pris note des rapports de la troisième réunion du Comité directeur chargé de la facilitation des échanges et des transports (Bakou, 12 juillet 2005), du Groupe de travail de la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée et le trafic de drogue (Bakou, 25 juillet 2005), et du Groupe de travail sur le commerce et le développement économique (Kiev, 30-31 août 2005).

Les ministres ont pris note des minutes de la première réunion (Kiev, 30-31 août 2005) du Groupe d'experts chargé d'élaborer les textes fondateurs de l'organisation qui doit faire suite au GUUAM.

Louant l'Ukraine pour les informations communiquées sur l'accréditation du Bureau d'information du GUUAM à Kiev, le Conseil lui a demandé de faire le nécessaire pour rendre le Bureau pleinement opérationnel.

Les ministres ont relevé avec satisfaction le développement de la coopération entre les pays du GUUAM pour la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée. Ils se sont félicités de la forte coopération obtenue pour la première phase de l'opération antidrogue « Harmonie » réalisée par les pays du GUUAM en coopération avec le Centre de lutte contre la criminalité de l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est et avec une aide des États-Unis.

Sensibles au haut niveau de coopération entre le GUUAM et les États-Unis, les ministres ont souligné combien il importait de renforcer la coopération pour le projet de facilitation des échanges et des transports et le projet de création du Centre virtuel du GUUAM et du Système inter-États de gestion de l'information.

Le Conseil a pris note avec intérêt des informations communiquées par la République de Moldova sur la création du Centre pour la lutte contre la traite des êtres humains, qui bénéficie d'une aide des États-Unis. L'accord sur cette initiative, conclu entre la République de Moldova et le Gouvernement américain, a été signé à Chisinau le 6 septembre 2005.

Le Conseil a été très reconnaissant du soutien actif apporté par le Gouvernement américain aux initiatives du GUUAM auxquelles ont participé des experts de Bulgarie, de Hongrie, de Lituanie et de Roumanie, surtout en matière de commerce et de transports et de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée.

Les ministres ont relevé avec plaisir que d'autres organisations internationales et pays prêtaient une attention accrue au GUUAM. Ils ont donc convenu de nouer des relations de partenariat avec ces parties, notamment en adoptant un Statut des partenaires du GUUAM. Ils ont accueilli avec satisfaction la participation de la République de Moldova, pays assurant la présidence du GUUAM, à la réunion du Groupe de Visegrád.

Le Conseil a réaffirmé que le GUUAM était désireux de coopérer avec l'Union européenne dans les domaines d'intérêt mutuel.

Les ministres ont jugé utile le développement de la coopération entre pays membres du GUUAM au sein d'organisations internationales, notamment de l'ONU et de l'OSCE.

Soulignant la nécessité de stimuler le développement de la coopération économique, les ministres ont soutenu l'initiative de la Géorgie visant la tenue du deuxième Forum économique du GUUAM les 21 et 22 novembre 2005 à Tbilissi.

Guidés par les dispositions de la Déclaration de Chisinau visant l'importance que présente l'intensification des efforts déployés en commun par les pays membres du GUUAM pour le règlement des conflits dans la région du Groupe, les ministres ont accueilli avec satisfaction l'initiative de l'Azerbaïdjan concernant l'organisation de la première réunion d'experts sur ce thème à Bakou à la fin du mois d'octobre 2005.

Le Conseil a décidé de porter à l'attention du prochain sommet des chefs d'État du GUUAM la déclaration de l'Ouzbékistan relative à son retrait du Groupe, et de proposer une décision à ce sujet.

Le Conseil s'est félicité que l'Ukraine accepte d'assumer la présidence du GUUAM en 2006.

Le Conseil a décidé d'organiser la onzième réunion du Conseil des ministres des affaires étrangères des pays membres du GUUAM en marge du Conseil des ministres des affaires étrangères de l'OSCE, en Slovénie, en décembre 2005.

**Annexe II à la lettre datée du 29 septembre 2005 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la République de Moldova auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

Déclaration commune de la sixième Réunion ministérielle

GUAM-États-Unis d'Amérique

New York

Assemblée générale des Nations Unies

16 septembre 2005

Le 16 septembre 2005 s'est tenue à New York, en marge de la soixantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, la sixième réunion ministérielle consécutive GUAM-États-Unis d'Amérique.

Les ministres des affaires étrangères du GUAM et Dan Fried, Secrétaire d'État adjoint des États-Unis d'Amérique, se sont entretenus de sujets très divers, dont la coopération entre les deux parties et les progrès de la mise en œuvre du Programme-cadre GUAM-États-Unis d'Amérique. Les participants ont consacré une part importante de leurs échanges aux réalisations du GUAM depuis la dernière réunion GUAM-États-Unis, tenue le 22 avril 2005 à Chisinau.

Les ministres se sont félicités des progrès des projets inscrits dans le Programme-cadre. Depuis le Sommet de Chisinau, l'Équipe consultative euroatlantique, qui bénéficie d'un soutien des États-Unis, aide les pays du GUAM à mettre en place le Centre virtuel du GUAM pour la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée, le trafic de drogue et d'autres types dangereux de criminalité, ainsi que le Système inter-États de gestion de l'information du GUAM et le projet de facilitation des échanges et des transports. En juillet, le GUAM a organisé des réunions de son Groupe de travail de la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée et le trafic de drogue et de son Comité directeur chargé de la facilitation des échanges et des transports afin de coordonner plus étroitement le développement des dispositifs nationaux chargés de réaliser les deux projets.

Au cours des deux premières semaines de septembre, les pays du GUAM ont mené à bien la deuxième phase de l'opération Harmonie de lutte antidrogue réalisée en coopération avec le Centre de lutte contre la criminalité de l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est et lancé la première phase du processus de réforme des législations des frontières visant la facilitation des échanges et des transports, en entamant les missions d'évaluation de conseillers douaniers américains et lituaniens.

Les ministres ont reconnu aussi qu'il importait de poursuivre le développement des deux projets. Au cours des six mois à venir, les pays du GUAM comptent planifier et développer des opérations de répression afin de lutter contre le trafic de drogue et la traite des êtres humains dans la région. D'ici à la réunion de novembre du Groupe de travail de la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée et le trafic de drogue, les pays du GUAM auront mis en place leurs bureaux interinstitutions pour le Centre virtuel et le Système de gestion de l'information, et poursuivront la mise en place du dispositif de l'Équipe spéciale régionale qui sera chargée des prochaines opérations de lutte contre la criminalité.

Dans le cadre du projet de facilitation des échanges et des transports, les pays du GUUAM se fonderont sur les évaluations aux frontières pour définir un programme de formation destiné à leur donner les moyens dont ils manquent, afin d'adopter les pratiques internationales de référence aux principaux points d'entrée de la région.

Le Secrétaire d'État adjoint a félicité les pays du GUUAM d'avoir rédigé ensemble et adopté la stratégie régionale et les plans d'action concernant deux projets définis dans le cadre du Programme-cadre GUUAM-États-Unis d'Amérique :

- Projet de facilitation des échanges et des transports des pays du GUUAM;
- Centre virtuel du GUUAM et Système interétatique de gestion de l'information.

Les ministres ont exprimé leur gratitude au Gouvernement américain pour l'assistance technique et les conseils qu'il a fournis en vue de la mise au point des projets de documents lors des réunions d'experts de Kiev et de Bakou. Les deux parties ont affirmé qu'il importait de mettre en œuvre d'urgence le projet de facilitation des échanges et des transports et celui de Centre virtuel/Système de gestion de l'information. Le Département d'État américain a dit rester déterminé à soutenir les prochaines mesures que prendra le GUUAM pour les exécuter l'un et l'autre.

Les pays du GUUAM se sont dits intéressés et décidés à coopérer avec l'Union européenne pour la réalisation de projets définis dans le cadre du Groupe. Les États-Unis se félicitaient également que l'Union européenne participe à des activités du Groupe et ont souligné l'importance de son appui pour la réalisation de projets et de programmes du GUUAM. On a jugé prioritaire la poursuite de la concertation entre GUUAM et Union européenne d'une part, entre GUUAM et États-Unis d'Amérique de l'autre.

Les participants ont convenu que le terrorisme est actuellement l'une des menaces les plus graves à la paix et à la stabilité internationales. Cela étant, la réalisation des projets de Centre virtuel/Système de gestion de l'information, avec l'aide du Département d'État des États-Unis et de l'Union européenne, est de la plus haute importance.

Les participants se sont déclarés disposés à maintenir leur appui politique et pratique au développement des pays du GUUAM et à la coopération avec les pays de la communauté euroatlantique et ses institutions.

Les États-Unis, très heureux que le GUUAM ait obtenu le statut d'observateur à l'Assemblée générale des Nations Unies, ont déclaré leur intention de continuer à appuyer la poursuite des activités de coopération du GUUAM dans le cadre de l'Assemblée générale.

Les participants ont souligné qu'il importait de créer un organe interparlementaire pour soutenir par la législation le Programme-cadre.

Il a été convenu que la transformation du GUUAM en organisation internationale, création d'un secrétariat procédant du Bureau d'information de Kiev, et la mise en place d'une institution partenaire étaient de la plus haute importance pour la réalisation des objectifs définis dans la Déclaration de Chisinau.